

Préparation au Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG)

Le Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) est un diplôme national créé par le décret n° 2006-1706 du 26/12/2006 dans le cadre de la réforme du cursus des études de l'expertise comptable (passage au système LMD).

Il donne le grade de licence et confère 180 ECTS (Crédits Européens). Il correspond à la première étape du cursus de l'expertise comptable qui s'articule selon le schéma figurant sur la page suivante.

Le Centre de Préparation à l'Expertise Comptable dispense en 3 ans un enseignement permettant de se présenter aux différentes épreuves du DCG (Diplôme de Comptabilité & de Gestion). Cet enseignement est ouvert en formation initiale (1ère, 2ème & 3ème année), et en alternance (2ème & 3ème année). La formation en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) a lieu en partenariat avec le CFP des Charmilles. Cette formation n'est ouverte qu'aux titulaires d'un DUT GEA ou d'un BTS CGO. Les étudiants inscrits en 2ème année DCG alternance préparent simultanément la licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité parcours Fiscalité (page 18).

Les épreuves du DCG (Diplôme national) sont organisées par le Rectorat de l'Académie d'inscription. Elles ont lieu en juin.

Admission

- La préparation au DCG est accessible à tout candidat titulaire du baccalauréat (de préférence : S, ES, STG toutes options).
- Cette préparation requiert des qualités de sérieux, de rigueur, le goût des chiffres et une bonne capacité de travail personnel. Il n'est pas nécessaire de posséder des connaissances préalables en comptabilité, en droit ou en gestion.
- Il est à noter que certains diplômes universitaires ou d'écoles de commerce (français ou étrangers) offrent la dispense de certaines épreuves du DCG.
- Par ailleurs, les étudiants ayant déjà validé des épreuves du DPECF ou du DECF (ancien cursus) peuvent, en utilisant la grille d'équivalence annexée au décret n° 2006-1706, conserver les notes supérieures à 6 qu'ils ont acquises dans ce cadre et ne préparer que les épreuves manquantes (voir article 10 de l'arrêté du 22/12/2006).

L'admission est effectuée après étude du dossier de candidature par un jury qui établit éventuellement une liste d'attente.

Débouchés professionnels

• Le caractère professionnalisant des enseignements dispensés permet également aux titulaires du DCG de rechercher un emploi immédiat dans le secteur privé (services comptables et financiers des entreprises, cabinets d'expertise comptable,...).

La fonction publique : concours administratifs ouverts aux titulaires d'un diplôme sanctionnant un 1er cycle d'enseignement supérieur (Bac+2).



Programme

L'enseignement en cycle initial se déroule sur trois années et représente 2100 heures de cours découpées en treize unités d'enseignement (UE). Un stage de 8 semaines, assorti d'un rapport écrit, est intégré à la formation (UE.13).

Épreuves enseignées en 1ère année DCG (690 h) :

- UE 1 : Introduction au droit
- UE 5 : Economie
- UE 9 : Introduction à la comptabilité
- UE 12 : Anglais appliqué aux affaires
- UE 13 : Relations professionnelles

Épreuves enseignées en 2ème année DCG (690 h) :

- UE 2 : Droit des sociétés
- UE 4 : Droit fiscal
- UE 7 : Management
- UE 10 : Comptabilité approfondie
- UE 13 : Relations professionnelles

Épreuves enseignées en 3ème année DCG (720 h) :

- UE 3 : Droit social
- UE 6 : Finance d'entreprise
- UE 8 : Systèmes d'information de gestion
- UE 11 : Contrôle de gestion

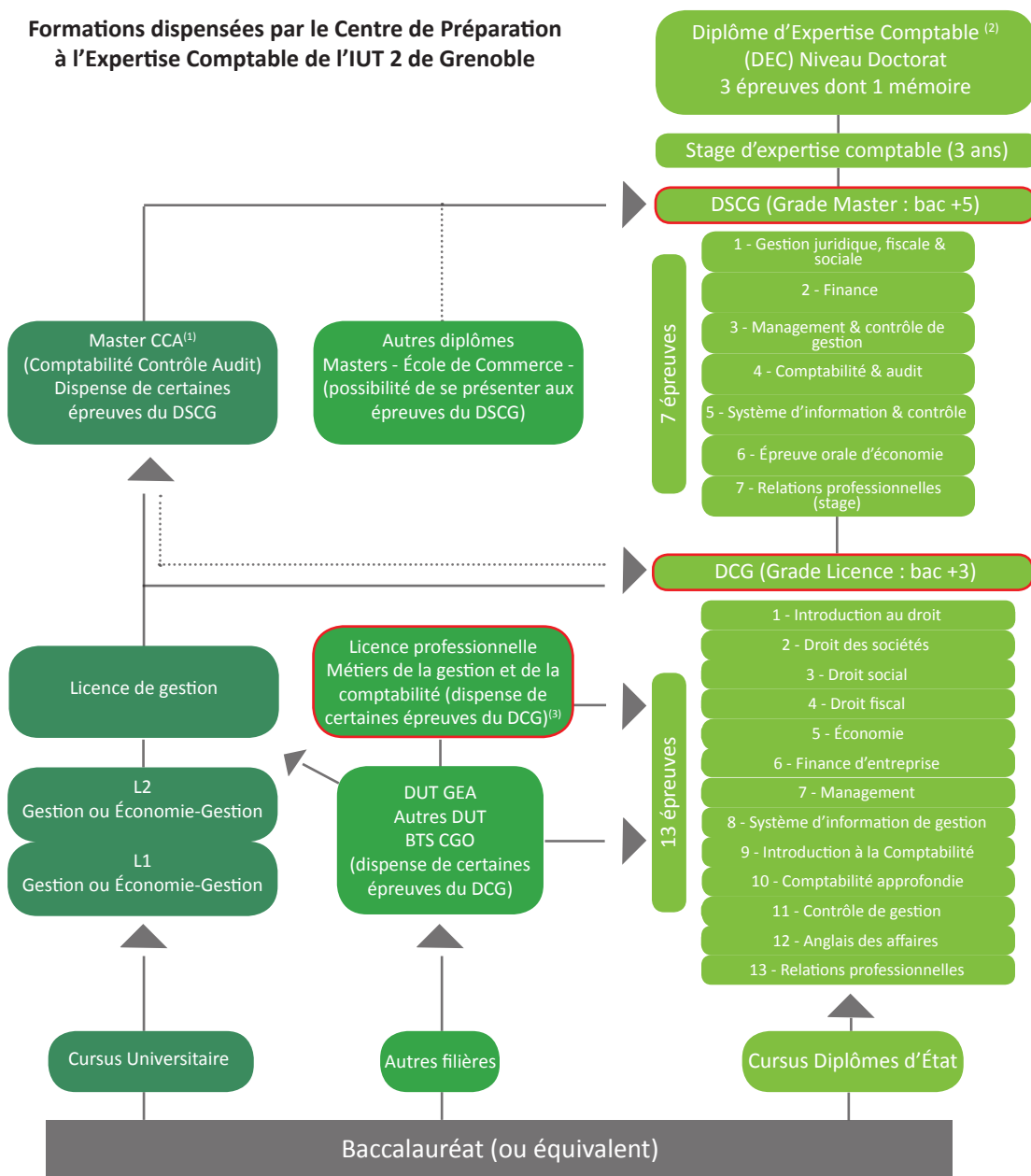
Alternance : ouverte en 2ème et 3ème année (contrat d'apprentissage) et réservée aux titulaires d'un BTS CGO ou d'un DUT GEA (option GCF).

Pour plus d'informations, se renseigner auprès du secrétariat.

Poursuites d'études

• Les titulaires du DCG peuvent poursuivre leurs études et préparer un DSCG (et, sous certaines conditions, un Master) permettant l'accès au stage d'expertise comptable.

Formations dispensées par le Centre de Préparation à l'Expertise Comptable de l'IUT 2 de Grenoble



⁽¹⁾ Le Master CCA est préparé à l'IAE de Grenoble (Université Grenoble Alpes)

⁽²⁾ Le diplôme d'Expert Comptable ouvre également l'accès à la profession de Commissaire aux comptes

⁽³⁾ Le CPEC de l'IUT 2 de Grenoble délivre les licences professionnelles :
 > Métiers de la gestion et de la comptabilité : Fiscalité
 > Métiers de la gestion et de la comptabilité : Comptabilité et paie



Contacts



IUT2 Grenoble
 Centre de Préparation à l'Expertise Comptable
 2 place Doyen Gosse - BP 47
 38031 Grenoble Cedex 1
 Tél : 04 76 28 47 14
 Fax : 04 76 28 46 45
 cpec@iut2.univ-grenoble-alpes.fr

Les Dates

Journée portes ouvertes de l'IUT2
 • Samedi 2 février 2019

Candidatures

Les dates et modalités sont précisées sur notre site web
www.iut2.univ-grenoble-alpes.fr

Préparation au Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG)

En Alternance

Le Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) est un diplôme national créé par le décret n° 2006-1706 du 26/12/2006 dans le cadre de la réforme du cursus des études de l'expertise comptable (passage au système LMD).

Il donne le grade de Master et confère 120 ECTS (Crédits Européens). Il correspond à la deuxième étape du cursus rénové de l'expertise comptable (voir schéma P. 16).

Le Centre de Préparation à l'Expertise Comptable dispense en 2 ans un enseignement permettant de se présenter aux différentes épreuves du DSCG. Les épreuves du DSCG (Diplôme National) sont organisées par le Rectorat de l'Académie d'inscription. Elles ont lieu en octobre.

Admission

Sont admis à se présenter aux épreuves du DSCG les candidats titulaires :

- du DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion),
- du DECF (Diplôme d'Études Comptables et Financières),
- d'un Master ou d'un diplôme confirmant le grade de Master.

Il est à noter que certains Masters offrent la dispense de certaines épreuves du DSCG et notamment le Master «Comptabilité Contrôle Audit».

Peuvent donc s'inscrire à la préparation les candidats susceptibles de remplir les conditions requises lors de leur inscription officielle à l'examen d'État du DSCG (inscriptions prévues en avril/mai).

Débouchés professionnels

Les titulaires du DSCG peuvent effectuer le stage d'expertise comptable. (Les titulaires d'au moins 4 UE peuvent commencer ce stage sous conditions).

- Le caractère professionnalisant des enseignements dispensés permet également aux titulaires du DSCG de rechercher un emploi à un niveau d'encadrement dans le secteur privé (services comptables et financiers des entreprises, cabinets d'expertise comptable, ...) ou se présenter à un concours de catégorie A de la fonction publique.

Poursuites d'études

Diplôme d'Expert Comptable (DEC) après un stage professionnel rémunéré de 3 ans.



Programme

L'enseignement se déroule sur deux années et représente environ 1 000 heures de cours découpées en sept épreuves.

Un stage de douze semaines, assorti d'un rapport écrit, est intégré à la formation (Ep.7).

Épreuves enseignées :

- Ep. 1 - Gestion juridique, fiscale et sociale
- Ep. 2 - Finance
- Ep. 3 - Management et contrôle de gestion
- Ep. 4 - Comptabilité et audit
- Ep. 5 - Management des systèmes d'information
- Ep. 6 - Épreuve orale d'économie
- Ep. 7 - Relations professionnelles

NB : Les étudiants peuvent s'inscrire en 1^{ère} année ou, selon les dispenses dont ils disposent, directement en 2^{ème} année.

La préparation est ouverte en formation initiale, et également en alternance en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation sur les deux années.

Les dates

Début des cours

Novembre

Journée portes ouvertes de l'IUT 2

Samedi 2 février 2019

Candidatures

Les dates et modalités sont précisées sur notre site web www.iut2.univ-grenoble-alpes.fr

Licences Professionnelles

Métiers de la gestion et de la comptabilité

En Alternance

Ces licences professionnelles nationales, initiées, montées et validées par l'Ordre des Experts Comptables, répondent à un besoin croissant des cabinets comptables et des entreprises en matière de collaborateurs de niveau intermédiaire disposant d'une formation professionnelle et générale dans les domaines comptables et juridiques, complétée par une formation pointue en paie ou en fiscalité.

Comptabilité et paie

La licence professionnelle a pour objectif de former des collaborateurs de cabinets d'expertise comptable spécialisés dans la gestion des missions d'ordre social (paie, déclarations sociales, contrats de travail, etc.) ou des assistants de services des ressources humaines d'entreprises.

Partenariat



ANGLAIS EN E-LEARNING

Le partenariat permet d'avoir accès à un riche réseau d'entreprises dans tous les domaines de l'industrie et des services à l'industrie et donne la possibilité d'obtenir une double certification (licence professionnelle et Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie) qui contribue à faciliter l'insertion professionnelle et l'employabilité des diplômés dans la durée.

Débouchés professionnels

Les titulaires de la licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : Comptabilité et Paie peuvent :

- Accéder au monde du travail soit dans un cabinet d'expertise comptable spécialisé dans la gestion des missions d'ordre social (paie, déclarations sociales, contrats de travail, etc.), soit dans le service comptable d'une entreprise de type TPE, PME ou PMI, en qualité de responsable paie et gestion du social, soit dans le service des ressources humaines en qualité d'assistant du responsable des ressources humaines.
- Finaliser la préparation du Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG). Le titulaire de la licence valide les UE 3, 8, 9, 12 et 13 du DCG

Admission

Recrutement sur dossier.

- Etudiants titulaires d'un diplôme en gestion (BTS CGO, DUT GEA ou GACO, L2 économie gestion).
- Salariés et demandeurs d'emploi titulaires d'un bac+2 ou VAPP

Organisation

- Alternance : les cours ont lieu d'octobre à juin, 3 jours de formation en début de semaine, tous les 15 jours
- Les soutenances ont lieu en septembre

Programme

(cycle pédagogique de l'alternance)

- UE. 1 - Cadre économique et managérial des ressources humaines
- UE. 2 - Environnement juridique et comptable (dont droit du travail et de la protection sociale)
- UE. 3 - Système d'information et de gestion de la paie
- UE. 4 - Outils d'analyse et de communication (dont éléments de contrôle de gestion des rémunérations)
- UE. 5 - Ouverture et professionnalisation (projet tuteuré et stage)

Fiscalité



Voir page 9



La licence professionnelle a pour objectif de former des collaborateurs de cabinets d'expertise comptable ou des assistants comptables en entreprise ayant des compétences marquées dans le domaine de la fiscalité courante des affaires. La formation est proposée en initial ou en alternance en contrat de professionnalisation

Débouchés professionnels

Les titulaires de la licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité, Fiscalité peuvent :

- Accéder au monde du travail soit dans un cabinet d'expertise comptable, soit dans le service comptable d'une entreprise de type TPE, PME ou PMI.
 - Compte tenu de certaines dispenses, finaliser la préparation du Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) : les titulaires de la licence professionnelle sont dispensés des UE 2, 4, 9, 12 et 13 du DCG.
- Le programme de la licence prépare notamment à l'épreuve 10 "Comptabilité approfondie" du DCG.

Admission

- Recrutement sur dossier.
- Etudiants titulaires d'un diplôme en gestion : BTS CGO, DUT GEA ou GACO, L2 économie gestion ...
- Salariés et demandeurs d'emploi titulaires d'un bac+2 ou VAPP.

Organisation

- La scolarité se déroule sur 1 année selon le mode de l'alternance hebdomadaire : 2 jours à l'université, 3 jours dans une entreprise ou un cabinet d'expertise comptable, ainsi que 5 semaines de formation à temps complet.
- Les étudiants peuvent être inscrits dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, en formation continue ou en formation initiale.

Programme (575 h)

- UE. 1 - Outils comptables 100 h
- UE. 2 - Outils juridiques 100 h
- UE. 3 - Outils d'analyse et de communication 120 h (dont anglais des affaires 60 h)
- UE. 4 - Outils fiscaux 140 h
- UE. 5 - Ouverture et professionnalisation : 115 h (projet tuteuré et stage)

Contacts

Centre de Préparation à l'Expertise Comptable
2 place Doyen Gosse - BP 47
38031 Grenoble Cedex 1
Tél : 04 76 28 46 04
cpec@iut2.univ-grenoble-alpes.fr
www.iut2.univ-grenoble-alpes.fr